



LA LETTRE

de la Financière MJ

N°3
Janvier 2003

PRATIQUE

FISCALITE EUROPEENNE DE L'EPARGNE :

À partir du 1er janvier 2004, 12 des 15 États membres de l'Union européenne appliqueront un échange automatique d'informations sur les revenus de l'épargne des non-résidents.

Le Luxembourg, l'Autriche et la Belgique, pour leur part, appliqueront une retenue à la source de 15 % à partir du 1er janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2006, de 20 % du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2009 et de 35 % à partir du 1er janvier 2010.

L'accord entre les Quinze est cependant lié à l'adoption de mesures équivalentes par la Suisse, le Liechtenstein, Andorre, Monaco, Saint-Marin et les États Unis d'Amérique.

Ainsi, les pays tiers ne désirant pas pratiquer l'échange d'informations appliqueront exactement les mêmes taux de retenue à la source au même moment que le Luxembourg, l'Autriche et la Belgique.

IMPOTS FRANCE : POINT 2003.

Pas de grande révolution en 2003 mais quelques aménagements :

Abattement sur les dividendes : Les contribuables disposant de revenus supérieurs aux plafonds (€ 47131 – personne seule -, € 94262 – couple marié -) bénéficieront cette année d'un abattement de 50% du montant normal, avant d'en retrouver le bénéfice intégral (€ 1220 / € 2440) en 2004.

Plus-values mobilières : le délai de report des moins-values (subies depuis le 1^{er} janvier 2002) passe de 5 à 10 ans. En 2004, le seuil de cessions déclenchant l'imposition doublera, pour passer de € 7650 à 15000.

PEA : Déjà modifié en 2002, le plafond des versements est relevé à € 132 000 à compter du 1^{er} janvier 2003.

Donation aux petits-enfants : L'abattement applicable aux donations consenties par les grands-parents à leurs petits-enfants est doublé pour atteindre € 30.000.

Emplois à domicile : le plafond des dépenses déductibles (salaire + charges) est relevé : € 7.400 pour celles qui ont été engagées en 2002, € 10.000 pour celles engagées cette année. La réduction d'impôt maximale pourra donc atteindre l'année prochaine la somme de € 5.000.

Immobilier :

- Un régime plus souple pour les propriétaires : le régime d'imposition, réel ou forfaitaire, du « micro foncier » sera choisi pour une période de 3 ans au lieu de 5.

- Dispositif Besson : l'avantage fiscal est désormais accordé, même quand la location est consentie à un ascendant ou à un descendant du contribuable, mais l'occupant ne doit pas relever du foyer fiscal de l'investisseur.

Quotient familial partagé : pour les parents séparés ou divorcés assurant la garde alternée de l'enfant.

ISF : des mesures sont actuellement à l'étude sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain bulletin. En tout état de cause, et pour autant qu'elles soient votées, ces modifications n'interviendront que sur l'ISF 2004.

DEBAT

LE FAMILY OFFICE, UN CONCEPT EN PLEINE EBULLITION

Si le milieu de la gestion de fortune est traditionnellement discret, il réfléchit actuellement beaucoup à ce concept, développé aux Etats-Unis depuis une trentaine d'année, mais apparu en Europe depuis seulement quelques années, et en France beaucoup plus récemment encore.

Nous avons, quant à nous, tranché sur les sujets qui prêtent à discussion !

La vocation d'un family office est d'accompagner, en toute **indépendance** et dans une totale **confiance**, ses clients, personnes ou familles fortunées et chefs d'entreprises, dans l'organisation, la gestion et le suivi de l'ensemble de leurs intérêts privés.

Véritable **maître d'œuvre**, « gestionnaire des gestionnaires » et **libre de tout conflit d'intérêt**, le family office permet à ses client de réduire les contacts avec de multiples spécialistes, en s'appuyant sur un interlocuteur central, capable, en outre, de proposer un reporting consolidé des actifs. Photographie globale mais précise, performances, coûts et risques, constituent une information précieuse pour le client en même temps qu'utile pour le family office qui peut ainsi superviser efficacement les prestataires, au premier chef desquels les gestionnaires de portefeuilles.

Véritable « homme d'affaire privé », « administrateur général » ou encore « fondé de pouvoir », le family office répond à un besoin de plus en plus pressant de disposer, en amont des prestataires traditionnels, d'un **conseil global, indépendant, transparent, objectif et expert**, tant pour le conseil stratégique que pour la sélection et le suivi de prestataires (avocats, conseils, gestionnaires, experts immobiliers,...).

www.financiere-mj.com
info@financiere-mj.com

CONJONCTURE

L'IMMOBILIER : EN FORME

Les loyers ont encore flambé en 2002 (près de 15 % de hausse en région parisienne !). En revanche, la croissance des prix à l'achat semble devoir se modérer en 2003, après un bon cru 2002 (+9,2 % au niveau national, l'île de France et Provence

Alpes Côte d'Azur caracolant aux environs de 14 %) et alors que le marché des bureaux connaît un « passage à vide » ! Rien d'alarmant encore, mais si l'on considère que le marché évoluera en corrélation avec les autres grandes places (comme la bourse), alors il peut y avoir un risque de retournement. En effet, Londres et New York ont atteint des sommets, tant à l'achat qu'à la location, et la correction pourrait s'amorcer, malgré la « perfusion » des taux historiquement bas ! Beaucoup dépendra de la croissance économique, de la reprise des marchés financiers et bien sûr de l'évolution des taux. Autant de points sur lesquels pèsent de nombreuses incertitudes pour 2003.

MARCHES FINANCIERS :

« Il n'est de richesse que d'hommes »

Il n'est sans doute pas nécessaire de revenir sur le bilan 2002. Beaucoup a déjà été dit ou écrit, et il n'est pas indispensable de faire partie des initiés pour savoir que ce fut une « annus horribilis ». La troisième, ce qui n'est pas loin de constituer un record. Aussi l'investisseur individuel peut-il être à juste titre déconcerté, lassé et « refroidi » par l'investissement boursier.

Il n'est jamais inutile de rappeler cependant, qu'il ne peut s'envisager que sur du long terme et que les années qui ont précédé ce marasme ont, elles surtout, été atypiques.

Revenons donc à quelques postulats simples et de bon sens :

Il faut patience garder, ce n'est certainement pas le moment de vendre, bien que l'incertitude demeure. Nous avons vu trop d'investisseurs liquider de guerre lasse et déjà s'en mordre les doigts.

Ce qui ne signifie pas qu'il ne faille pas procéder à des arbitrages, comme nous l'évoquions déjà dans notre précédente lettre.

Tant que l'hypothèque irakienne ne sera pas levée, les intervenants ne reviendront pas massivement, laissant le marché à sa forte volatilité au gré des nouvelles et des statistiques.

Mais les nouvelles de l'économie mondiale, hors Japon, sans être enthousiasmantes, ne sont pas non plus catastrophiques (peu de risques de récession –sauf en Allemagne- à court terme mais plutôt de stagnation de la croissance sur des niveaux bas, rythme qui pourrait se maintenir pour une période relativement longue – les prochaines élections présidentielles américaines fin 2004 ?, l'économie et la consommation US étant maintenues sous perfusion à coup de réduction d'impôts et de plan de relance d'ici là) et il y a certainement un potentiel de rebond (10/15% ?) en cas d'éclaircie sur le front géopolitique.

D'autant que le prix du pétrole, qui s'est envolé de plus de 30 % sur les derniers mois, devrait baisser, mouvement renforcé par la fin de grève au Venezuela, favorisant un maintien de la consommation et un recul de l'inflation.

Bâtir des positions actions reste d'actualité, mais il faut demeurer prudent et surtout s'orienter vers des titres de fonds de portefeuille, dits « value ». En effet, il y a fort à parier que si le scénario évoqué plus haut se réalisait, le rebond n'aurait qu'un temps. Les fondamentaux économiques ne sont pas suffisamment solides pour entraîner le marché dans une spirale haussière.

Par ailleurs, il apparaît presque certain que toute reprise des marchés financiers débutera aux USA. Compte tenu de la baisse récente du Dollar (dont on ne peut exclure qu'elle se poursuive jusqu'à des niveaux proches de ceux de l'introduction de l'euro, soit 1,18, avec cependant un cap important à franchir à 1,10), renforcer les actions américaines paraît aussi être du bon sens.

Si l'obligataire doit faire partie de toute stratégie, attention cependant : à court terme et du fait des incertitudes

géopolitiques, les investisseurs devraient continuer à revenir sur les emprunts d'Etats. Mais une fois ces incertitudes levées, un mouvement inverse pourrait s'amorcer, compte tenu d'un écart de valorisation (sous-évaluation des actions, dont certaines ont des rendements largement supérieurs aux obligations d'Etat). Au sein de cette poche obligataire, il faut donc préférer les obligations (et obligations convertibles) privées et émergentes.

Les marchés émergents nous amènent d'ailleurs à un constat que vous avez sans doute déjà fait : l'écho et l'éclat des deux forums mondiaux, Davos et Porto Alegre, semblent s'inverser au profit du second. Après l'euphorie et les excès, financiers en particulier, de la dernière décennie, serait-ce un signe de l'émergence d'une conscience nouvelle, plus humaine ? N'allons, bien sur, pas trop vite en besogne, l'heure des grandes illusions est révolue depuis longtemps, mais il est encourageant de constater que les dogmes évoluent. Même les grands esprits de Davos sont aujourd'hui quelque peu ébranlés par la crise « systémique », et un Lula – nouveau président brésilien - y est accueilli avec intérêt.

Pour rebondir sur ce sujet et le lier aux marchés financiers, vous serez sans doute intéressé de savoir que les sociétés les plus performantes en bourse sont celles qui, sur longue période (10 à 20 ans), développent une réelle politique qualitative de ressources humaines, ainsi que les sociétés familiales, souvent gérées dans une optique, non pas de bénéfice à court terme mais bien plutôt « patrimoniale » (le premier patrimoine d'une entreprise étant les hommes qui la composent).

Des résultats qui confirment le rôle et l'importance de « l'homme » dans le mécanisme économique et financier. Des agences de notation sociale sont en train d'apparaître, il sera intéressant de suivre leur évolution et leur impact sur la gestion et les marchés financiers !

Des constatations qui ont aussi toute leur valeur au sein des marchés

financiers. Il est surprenant de voir comme la reconnaissance des talents individuels a fait un bond en avant depuis trois ans, surtout en matière d'expérience de marchés et de qualité de gestion. Tant du côté des institutions elles mêmes que de celui des clients et investisseurs. Et ces talents sont aujourd'hui de plus en plus accessibles. Sans préconiser des arbitrages inconsidérés, c'est dans les périodes de crises qu'il faut agir et réagir activement.

Enfin, et pour terminer sur une note optimiste, on dit souvent, en période euphorique, que les arbres ne montent pas jusqu'au ciel. Mais ils n'en descendent pas plus sous terre !

Or le pessimisme qui prévaut aujourd'hui est sans doute excessif au regard des perspectives économiques, en Europe, aux USA et dans les pays émergents (l'Argentine ne vient-elle pas de signer –enfin !- un accord avec le FMI ?), les marchés financiers restent dans une logique purement psychologique qui ne se débloquera qu'avec la levée des menaces de guerre.

Ne nous laissons donc pas emporter par les excès, une période de crise mérite autant – et sûrement davantage ! - une gestion active qu'une période d'euphorie, il est indispensable de solliciter vos gestionnaires et conseils, de vous assurer de leur engagement dans la gestion et la protection de vos intérêts. C'est en de tels moments que l'on en mesure la qualité :

*On a le droit de se tromper,
pas de renoncer !*

*FINANCIERE MJ est une société indépendante
de conseil en gestion de fortune*

 www.financiere-mj.com
info@financiere-mj.com